

Le contrôle : une opération indispensable pour certifier la qualité d'un produit

Jean-Claude Pons, *Auditeur international*,
ECOCERT, jean-claude.pons@ecocert.com

Pourquoi le contrôle des indications géographiques ? (1)

- obligation du Règlement 510/2006 de l'Union européenne :
 - Les contrôles officiels (Art. 10) responsables de l'application du règlement. « autorité compétente ».
 - Les contrôles des cahiers des charges (Art. 11). Pour les pays tiers, soit par des autorités publiques, soit par des organismes de certification de produit.

Pourquoi le contrôle des indications géographiques ? (2)

- Nécessité inhérente à la nature des IG, qui revendiquent une qualité spécifique
 - Garantie au consommateur: lieu d'origine, qualité additionnelle
 - La réputation du produit IG pousse à la fraude: il faut défendre l'IG
 - Rôle éducatif des producteurs: promotion de la qualité

Le contrôle des IG: comment?

- Les enregistrements (« autocontrôle »)
- Le contrôle interne
- Le contrôle externe
- Le contrôle des qualités organoleptiques
- La certification

En pratique: les enregistrements

- Enregistrements à la charge de l'opérateur
 - Vérifier intrants, noter itinéraire technique, enregistrer flux et stocks
 - = mise en place d'outils
 - = début traçabilité
- Parfois appelé « autocontrôle »

En pratique: 2, le contrôle interne

- Organisé par le groupement, porte sur le respect du CdC et la qualité des enregistrements
 1. le groupe accepte le contrôle par ses pairs ;
 2. le groupe est capable de financer, de former, d'entraîner des inspecteurs ;
 3. le groupe est capable de piloter cet outil ;
 4. le groupe est capable de faire prendre des mesures correctives et de prendre des sanctions ;
 5. le groupe est intègre et sincère dans sa démarche.

En pratique (3):le contrôle externe

- L'organisme de contrôle agréé
- Le plan de contrôle
- Le rapport
- L'audit du contrôle interne

Effectué par un organisme de contrôle agréé

- effectué par un organisme de contrôle agréé, mis en œuvre de manière INDÉPENDANTE
 1. le groupe a les moyens financiers de rémunérer ce service ;
 2. le groupe a les moyens politiques de choisir un service de qualité (agrément et accréditation*);
 3. les membres du groupes acceptent les contraintes du contrôle externe (accès aux sites, tenue des enregistrements, prélèvements d'échantillon, etc.) ;
 4. il existe un cadre juridique et des moyens pour sanctionner des fraudes.

Un plan de contrôle

- s'appuie sur un plan de contrôle élaboré à partir d'une analyse des points critiques du cahier des charges
- Le plan de contrôle prend en compte :
 - la fréquence des contrôles ;
 - le calendrier des contrôles ;
 - la nature des contrôles à effectuer ;
 - les prélèvements et analyses à effectuer.

Un rapport de contrôle

- l'auditeur édite sans délais un rapport de contrôle ; ce rapport comporte :
 - les points qui ont été contrôlés ;
 - les non conformités qui ont été éventuellement détectées ;
 - les mesures correctives que l'opérateur propose pour faire cesser ces non conformités.
- Le rapport est signé par l'auditeur et l'opérateur.

Audit du contrôle interne

1. Etude de l'exhaustivité

Exhaustivité du contrôle interne : prise en compte d'au moins 90% des composantes visées.

2. Exactitude

Quantités déclarés /documents comptables → *taux d'exactitude*: doit être > 90%.

3. Existence

Vérification rapide déclaré/existant: 100%.

4. Présentation

Appréciation de la sincérité: disponibilité de la doc, qualité classement, régularité mise à jour, organisation

En pratique (4): Contrôle des qualités organoleptiques

Les groupes et comités de dégustation

- groupes internes qui sont chargés de porter un jugement sur les lots soumis à leur agrément.
- ils ont reçu une formation pour cela
- conditions du test techniquement satisfaisantes
- les opérateurs acceptent les résultats

OU BIEN

Les laboratoires d'analyse sensorielle spécialisés

La certification

- Délivrance d'un certificat sur la base de:
 - rapport de contrôle ;
 - résultat d'analyse ;
 - qualité organoleptique ;
 - plaintes de consommateurs ;
 - réclamations ;
 - historique de la certification.
- Certification « accordée », « sous conditions », ou « refusée »

Qui peut faire les contrôles ?

- Contrôle interne: organisme de gestion de l'IG
- Contrôle externe; organismes de contrôle et de certification
 - Agréés par l'Etat;
 - Accrédités selon norme ISO 65.

Combien coûte le contrôle?

- Combien rapporte un contrôle ?
- Le coût de contrôle doit être inclus dans la démarche et perçu comme un facteur de qualité et de succès sur le marché
- Selon notre expérience, le coût est de 0,6 à 0,8% du chiffre d'affaire généré dans 80% des cas.